

## Echos de l'U S Plaisance Cyclotourisme

### 7ème randonnée des vendanges



Echos de l'U S Plaisance Cyclotourisme

Cyclistes et marcheurs des alentours et d'ailleurs, l'USPlaisance Cyclotourisme vous invite à venir participer à sa 7ème randonnée des vendanges dont voici le menu.

Cyclistes (vélo de route) : trois circuits : 54kms, 73kms, 87kms. Marcheurs: randonnée avec accompagnateur (départ 8h30, 2 circuits : 8 ou 14 km).

Inscriptions dès 7h30 à la salle polyvalente (place de l'église). Gratuité de l'inscription pour les membres cyclotouristes affiliés à la FFCT. Paiement d'un droit d'inscription 5€ (assurance de la journée incluse) pour les cyclotouristes non affiliés à la FFCT.

Inscription marcheur: 3 € (ravitaillement compris) Les participants non inscrits légalement à la randonnée ne sont en aucun cas couverts par le club organisateur. Café et petits gâteaux offerts aux participants avant le départ.

Ravitaillement (1 sur le petit circuit, 2 sur les autres) : 3 € (gratuit pour les non-licenciés) Remise des récompenses et pot de l'amitié à partir de 12heures. Repas gascon préparé par nos soins (sur réservation et avec une participation de 14€)

La randonnée réalisée sous l'égide de la FFCT reste ouverte à tous les cyclos licenciés sans distinction de fédération ou non licenciés. Seule une attestation d'assurance couvrant la pratique du vélo en société sera nécessaire lors de l'inscription ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs accompagnés obligatoirement d'un adulte. Tout participant devra se soumettre aux règlements FFCT, respecter le code de la route, se conformer aux consignes des organisateurs et aux arrêtés préfectoraux. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée en cas de non-respect de ces consignes. Celui-ci décline toute responsabilité en cas d'accidents matériels ou corporels. Pour faciliter le déroulement de la randonnée, les itinéraires sont fléchés aux changements de direction. Il est conseillé aux participants de prendre la carte itinéraire à l'inscription.

Cette randonnée n'est pas une compétition. Aucun temps ni classement ne seront publiés. En cas de trop fortes intempéries, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation même à la dernière minute.

Le seul fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement. Soyez prudents ! Le port du casque est vivement conseillé Le respect de la nature et de l'environnement est obligatoire. Amis cyclotes et cyclos soyez prudents, les routes secondaires peuvent réserver des surprises.

Numéro de tel : En cas d'accident : le 18 Pompiers ou 112 pour tous les portables ou 15 Samu En cas d'incident : Portable organisateur 06 52 03 86 12ou 06 71 48 56 73

Les cyclotouristes s'élanceront sur le tronc commun qui les conduira vers Galiax, Loussous Débat, la Chapelle de Lartigue, Bétous et Sion où se tiendra un casse-croûte sûrement bienvenu.

Rassasiés, les cyclos du parcours le moins long se dirigeront vers Urgosse, Laubade, Sarragachies, Termes et sa Tour, Izotges et Jû d'où ils rejoindront le site d'arrivée. Programme un peu copieux pour les participants au moyen circuit et au grand qui se dirigeront vers Cravencères, Aviron- Bergelle et Aignan où leurs routes se sépareront. Là, les plus hardis rejoindront Plaisance par Castelnavet, Lupiac, Peyrusse-Grande, Armous et Cau, le Domaine de la Rose, Saint Aunx. Les participants au parcours moyen et bucolique passeront eux par la Fontaine de Perras, Couloumé, Louslitges, retrouveront les "gros mollets" sur les hauteurs de Beaumarches et se rendront avec eux à l'arrivée.

De quoi satisfaire, nous l'espérons, tous les inconditionnels de la petite reine et de la marche à pieds, amoureux de la nature et des sites de prestige dont s'enorgueillit notre terroir, et qui, au delà du pot de l'amitié pour les moins pressés, pourront, à table, échanger les commentaires de leurs aventures.